

LE JANSÉNISME, SAINT-CYRAN ET BARCOS

Par Jean ORCIBAL ¹

Dans une étude du jansénisme, la principale difficulté nous paraît venir de l'emploi de la désinence "-isme" à laquelle correspondent deux catégories de réalités très différentes ². Il n'y a pas de problème lorsqu'il s'agit d'une Église ou d'un parti se donnant comme tels, avec leurs conditions d'admission, leurs professions de foi, leurs autorités permanentes ou périodiques (conciles, congrès), leurs excommunications : il est rare que leurs noms ne soient pas pour leurs adhérents un sujet de gloire. Il n'en va pas de même pour les mots qui désignent de simples tendances, souvent vagues ou diverses : jansénisme, quiétisme, philosophisme, fidéisme, américanisme, modernisme, etc. Joseph de Maistre montrait un superbe mépris de l'histoire en écrivant : « Depuis son origine, l'Église n'a jamais eu d'hérésie aussi extraordinaire que le jansénisme. Toutes, en naissant, se sont séparées de l'Église universelle. Le jansénisme s'y est pris autrement : il nie s'être séparé » ³. Il suffit de feuilleter le Denzinger, pour y voir que, de toutes les erreurs dont les condamnations s'y trouvent rassemblées, un petit nombre seulement ont suscité des Églises nouvelles, et le plus souvent malgré elles. Pour beaucoup de « sectes », il est impossible de proposer une définition applicable à tout le défini et au seul défini. Il importe de procéder

¹ [Le présent article de Jean Orcibal a été publié dans les *Chroniques de Port-Royal*, 26-27-28, 1977-1978-1979, p. 7-13 : il constitue l'introduction au Colloque organisé par la Société des Amis de Port-Royal sur « les deux abbés de Saint-Cyran » au château d'Azay-le-Ferron les 6-8 octobre 1978. L'article a été saisi par Jean Lesaulnier (quelques compléments, en particulier bibliographiques ont été apportés, signalés entre [...] et signés J.L.).]

² Nous complétons ici l'inventaire trop « statique » de notre article : « Qu'est-ce que le jansénisme ? », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, juillet 1953, p. 39-53 [article reproduit dans J. Orcibal, *Études d'histoire et de littérature religieuses. XVI^e-XVIII^e siècles*. Études réunies par Jacques Le Brun et Jean Lesaulnier, Paris, Klincksieck, 1997, p. 281-295. J.L.].

³ *De l'Église gallicane et de son rapport avec le Souverain Pontife*, I, p. 3. Pierre Bayle voyait plus clair en écrivant : « Le jansénisme est une espèce d'hérésie que personne ne peut définir » (cf. notre *Louis XIV contre Innocent XI. Les appels au futur concile de 1688 et l'opinion française*, Paris, Vrin, p. 62, n.

dans chaque cas, comme le réclamait déjà Remy de Gourmont ⁴, à une « dissociation des concepts », souvent réunis arbitrairement par des visées pragmatiques, par la passion, l'intérêt, la ruse, puis par l'habitude et la paresse d'esprit, de façon à constituer de soi-disant archétypes dont le temps n'aurait fait que développer les différents aspects. C'est dire qu'on cherchera vainement à traiter ces « ensembles flous » par l'ordinateur, qui ne connaît que le 1 et le 0, le blanc et le noir. Les tendances qu'on désigne par des mots en «-isme» correspondent plutôt aux couleurs que l'œil humain ne perçoit que par contraste.

Qu'il ne faille pas en conclure que le jansénisme ait été dénué de toute réalité est paradoxalement prouvé par le fait que le P. Pasquier Quesnel et dom Gabriel Gerberon, situés aux deux extrêmes de l'arc-en-ciel janséniste et d'ailleurs en fort mauvais termes, furent arrêtés le même jour de mai 1703. C'était le résultat de l'action des anti-jansénistes belges, toujours particulièrement actifs. Et l'acquis le plus important des quarante dernières années est constitué par la conclusion de l'œuvre du R. P. Lucien Ceysens, O. F. M. ⁵ : le jansénisme ne se définit pas par rapport à l'orthodoxie, mais en fonction de son contraire, l'antijansénisme, qui n'a pas non plus été le plus fort à Rome (si le molinisme échappa de justesse à une condamnation au début du siècle, la morale laxiste fut frappée par Alexandre VII et par Innocent XI). L'ordre chronologique adopté par le R. P. Léopold Willaert, S. J., dans sa monumentale *Bibliotheca Jansenians Belgica* ⁶, permet de suivre dans le temps la marche des deux armées qui se sont successivement opposées sur de multiples champs de bataille. On se demandera sans doute qui a pris l'initiative des hostilités, mais la réponse est pratiquement impossible. Le P. Ceysens a soutenu que l'antijansénisme était antérieur à la publication de l'*Augustinus* : il se présentait comme un antibaïanisme, quoiqu'il ait surtout été hostile aux censures infligées au P. Lessius par les facultés de Louvain et de Douai. Baius lui-même avait réagi contre le semi-pélagianisme d'Ambroise Catharin ou d'Albert Pighius, qui était, à son tour, une forme d'antiprottestantisme. On pourrait remonter à l'infini, chaque théorie ayant des sources nombreuses et s'en voyant en outre attribuer d'imaginaires par une dialectique du soupçon : tout polémiste combat non seulement les théories que son adversaire a exposées, mais

⁴ *La culture des idées*, Paris, 1900, p. 83 et suiv.

⁵ En voir des bibliographies dans les *Miscellanea Jansenistica offerts à Lucien Ceysens à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Heverlee-Louvain, 1963, et le volume d'hommage qui va paraître à l'Antonianum de Rome [paru en 1979].

⁶ 3 volumes, Namur-Paris, 1949-1951.

celles qu'il croit pouvoir lui attribuer malgré ses dénégations. Si les uns ne voyaient dans Jansénius que du « Calvin rebouilli », ses défenseurs attribuaient aux jésuites l'intention de ruiner l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières de la Grâce.

On voudrait pouvoir faire entrer dans ce cadre l'arrestation de l'abbé de Saint-Cyran (mai 1638), à laquelle lui-même n'attribuait pas moins de dix-sept causes. Il est certain que Richelieu a surtout voulu frapper en lui le champion du parti dévot et de l'amour pénitent (les deux plans se rencontraient alors dans l'âme de Louis XIII), mais il n'est guère douteux que l'agent principal de ce coup de force fut le Père Joseph, qui connaissait pourtant l'abbé depuis un quart de siècle et lui avait demandé à plusieurs reprises de le suppléer auprès de ses chères calvairiennes. Ses entretiens ayant eu trop de succès à leur couvent du Petit-Luxembourg, Saint-Cyran fut, à partir de 1630, accusé d'illuminisme par l'Éminence grise. Nous avons émis l'hypothèse que l'abbé avait prôné une « perfection suréminente » comme un autre capucin, Laurent de Troyes, auquel il resta fidèle, lorsque le Père Joseph fit mettre celui-ci à la Bastille⁷. À quoi il nous a été répondu, non sans vraisemblance, que le fameux capucin était beaucoup plus avancé que Saint-Cyran dans la connaissance de la mystique rhéno-flamande, comme le prouvent son *Exercice des Bienheureux*, édité sans permission en 1610, les accusations portées contre le Père Joseph au chapitre provincial de 1623 et les conférences que celui-ci donnait encore aux calvairiennes en 1637⁸. Dans ce cas, il ne s'agirait plus d'un conflit d'idées, mais de froissements d'amour-propre. On souhaiterait découvrir des mobiles plus profonds, mais un des meilleurs spécialistes, le Père Léopold de Bois-le-Duc, peut seulement demander : « Réussira-t-on jamais à tirer ce capucin des ténèbres dont il est enveloppé depuis déjà plus de trois

⁷ Nous nous dispensons de donner ici les références aux cinq volumes de nos *Origines du Jansénisme*, Paris, Vrin, 1947-1962, cf. en particulier l'Index du t. III), que nous avons essayé de résumer dans *Saint-Cyran et le Jansénisme*, Paris, Seuil, Maîtres spirituels, n° 25 1961. Cf aussi « Richelieu, homme d'Église, homme d'État », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XXXIV, 1948, p. 94-101.

⁸ Cf. aux *Origines...*, t. II, p. 441-447 ; Secondo Pastore, « Le Resserré et l'étendu, Introduction à Joseph du Tremblay », t. I, *Études franciscaines*, t. XIX, 1969, *Supplément*, p. 10 et suiv., et t. II, *ibid.*, t. XX, 1970, *Supplément*, p. 39 et suiv. Cf aussi Optat de Veghel, *Benoît de Canfield*, Rome, 1949, p. 415-421. On notera qu'en prêchant, comme saint Pierre Canisius, « un Avent sur le néant de l'homme à partir de ce mot de saint Jean-Baptiste : *Non sum* », Saint-Cyran paraphrasait un sermon attribué à H. Suso par Surius.

siècles ? »⁹. C'est ici une lacune dans l'histoire de l'antijansénisme qui limite notre connaissance des origines de son contraire.

Le problème précédent conduit à l'attitude de Saint-Cyran à l'égard du concile de Trente. Celui-ci avait, par réaction contre le protestantisme, mis l'accent sur l'efficacité des sacrements, mais il s'était refusé à trancher les litiges entre les écoles catholiques : il est donc naturel qu'il en soit sorti deux espèces de Contre-Réforme, que nous appellerions « étroite » et « large ». Saint-Cyran n'a pas toujours échappé à la première : non parce que le grand ouvrage qu'il ne put achever était une réfutation des quatre ministres sur la présence réelle, mais parce qu'en y travaillant il prenait la précaution d'exorciser les livres de Calvin avant de les étudier. À la suite du cardinal de Bérulle, son *Petrus Aurelius* exalta d'autre part l'épiscopat et le sacerdoce catholique d'une façon qui parut incomparable à ses premiers lecteurs. Il alla même jusqu'à mettre plus de distance entre le prêtre et le commun des chrétiens qu'il n'y en a entre celui-ci et les infidèles (notons que le fameux John Wesley, ancien High Churchman, n'hésitera pas à reproduire en 1760 et en 1773 cette « instruction chrétienne »¹⁰.

C'est malgré tout du côté de la Contre-Réforme la plus large que se trouvait presque toujours Saint-Cyran, héraut du retour aux sources, lecteur de tous les Pères, « de Justin martyr jusqu'à saint Bernard », et qui, tout en admirant saint Thomas, déplorait qu'il fût « né dans un siècle où l'on donnait beaucoup à la philosophie et où l'on commençait à s'attacher à la raison humaine », de sorte qu'il lui préférerait Pierre Lombard, du moins pour sa théorie de la charité. Il reprochait, non sans rudesse, à Vincent de Paul de donner une définition de l'Église purement hiérarchique sans faire mention du Saint-Esprit. C'est toutefois par sa théorie de l'insuffisance de l'attrition, (dénuée de tout amour de Dieu), qu'on essaya de justifier son arrestation. Ce serait à bon droit s'il fallait accepter totalement les éloges compromettants de Leibniz : « Ce grand principe de la nécessité de l'amour de Dieu sur toutes choses est plus important que les questions sur la Transsubstantiation

⁹ Léopold, « *L'Exercice des Bienheureux* du P. Joseph de Paris », *Revue d'Ascétique et de Mystique*, n° 146, avril-juin 1961, p. 156.

¹⁰ Cf. notre article : « Le Premier Port-Royal : Réforme ou Contre-Réforme ? », *Nouvelle Clio*, n° 5-6, mai-juin 1950, p. 238-280, en particulier p. 273 et suiv. [Article reproduit dans J. Orcibal, *Études d'histoire et de littérature religieuses*, *op. cit.*, p. 105-144 ; ajouter du même, « Les spirituels français et espagnols chez John Wesley et ses contemporains », *Revue de l'histoire des religions*, 1951, p. 50-109 : reproduit dans *Études...*, p. 163-220, et « L'originalité théologique de John Wesley et les spiritualités du continent », *Revue historique*, CCXXII, 1, 1959, p. 51-80, *Études...*, p. 527-559. J.L.].

et le Purgatoire..., qui sont plutôt de spéculation », tandis que la première, « qui est agitée entre le molinisme et les jansénistes touche l'essence de la piété »¹¹. En fait, Saint-Cyran s'écartait de la plupart de ses contemporains en raison de son attachement aux Pères. Mais le regretté Jean Laporte a bien vu qu'il ne croyait pas s'opposer au concile de Trente, qui n'avait d'ailleurs anathématisé que le paradoxe luthérien sur la crainte, tout en se montrant plutôt favorable à l'« attrition d'amour »¹². Saint-Cyran avait en effet eu soin de toujours maintenir la nécessité du sacrement de pénitence et il alla jusqu'à écrire, le 14 mai 1640, à Chavigny qu'il « condamnait ceux qui condamnaient » l'attritionnisme. Plutôt qu'un acte de faiblesse qu'excuserait assez sa captivité, nous verrions là le signe d'un conflit entre ses tendances personnelles et son attachement à « l'unité de l'Église » : la rompre était, à ses yeux, « le plus grand péché d'un chrétien ».

*
* *

Les brillantes communications qui suivent permettent de ne dire que quelques mots de Martin de Barcos. Soit qu'il ait utilisé les manuscrits de son oncle, soit qu'il eût bien assimilé la pensée de celui-ci sur l'oraison, Barcos y expose avec assez de bonheur, dans les *Sentiments de l'abbé Philérème*, la spiritualité que Louis Cagnet a nommée « pneumatiste » par opposition à la méthodique. Mais il paraît étrange qu'il ait eu à combattre la mère Agnès Arnauld, dont le commentaire du *Chapelet secret* s'insérait dans le premier courant. C'est peut-être que les *Occupations intérieures* de cette religieuse, publiées seulement en 1665, ont été fortement retouchées par son entourage – c'est-à-dire pratiquement par la jeune Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. Même si l'édition était fidèle, il conviendrait de se souvenir que la mère Agnès était très influençable, (ce qui l'amena plusieurs fois à se contredire), et qu'à la fin de sa vie, elle était entraînée par la pensée vigoureuse, mais impérieuse, de sa nièce¹³. La tradition qui voyait

¹¹ Voir J. Orcibal, « Leibniz et l'Irénisme d'Antoine Arnauld », dans *Leibniz à Paris (1672-1676)*, Wiesbaden, 1978, t. II, p. 15-21. [Article reproduit dans *Études...*, p. 911-917. J.L.].

¹² On trouve aussi l'éloge du « juste milieu » qui caractérise le concile dans les inédits de Saint-Cyran, cf. nos *Origines*, t. IV, p. 291, 361, 368. Voir, pour le concile lui-même, les monographies des Pères Périnelle et Dondaine.

¹³ Lire F. Ellen Weaver, *The Evolution of the Reform of Port-Royal*, Paris, 1978, p. 16, 69, 105, 110, et notre *Port-Royal entre le Miracle et l'Obéissance. Flavie Passart et Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957, index.

dans les *Sentiments de l'abbé Philérème* une réfutation de la seconde Angélique contenait donc une part de vérité.

Les recherches très neuves de M. Marcadé sur le temporel de l'abbaye de Saint-Cyran¹⁴ montrent d'autre part la justesse de l'opinion de Jansénius, qui avait surveillé les études de Barcos à Louvain : « Il aura l'esprit plus pratique que spéculatif »¹⁵. Quant au crédit dont le nouvel abbé de Saint-Cyran jouit d'abord à Port-Royal, il s'explique par un transfert sur sa personne des sentiments que la mère Angélique, M. Singlin, etc., nourrissaient pour son oncle, et les règles de la succession aux charges dans la société du temps (des évêques aux ... ministres de la Guerre) rendaient la chose naturelle. Mais ses maladresses lui firent perdre son autorité, surtout sur la jeune génération, et on verra que M. Jean Mesnard estime qu'à partir de 1650 son éloignement contribua à garder au théologien brouillon un reste d'influence¹⁶.

Il est pourtant difficile de soutenir que Barcos fût le chef d'un parti correspondant à une réalité sociologique. On trouverait plus facilement ailleurs des exemples de corrélations de ce genre : elles passent presque toujours, nous semble-t-il, par les fortes impressions qui, gravées dès l'enfance, peuvent orienter toute une vie. Née en prison, ayant vu à treize ans son oncle Montmorency périr sur l'échafaud, Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, n'était-elle pas prédisposée à la révolte politique et à l'opposition religieuse qui illustrèrent la duchesse de Longueville¹⁷ ? Bien que le XVII^e siècle ait marqué pour beaucoup de familles de robe (et pas seulement pour les Arnauld) une ascension rapide, ce ne fut naturellement pas toujours le cas. La déchéance n'est pas évidente dans le cas de Jean-Jacques Barrillon, pourvu, fort jeune, d'une charge de président aux Enquêtes, mais une illustration ancienne de plus d'un siècle (il descendait d'une nièce du cardinal-chancelier du Prat), une opulence exceptionnelle, même au Parlement, et peut-être ses brillantes relations, (de Saint-Cyran au futur cardinal de Retz, en passant par les Arnauld), amenèrent le président à

¹⁴ [Voir Jacques Marcadé, "L'abbaye de Saint-Cyran sous Jean Duvergier de Hauranne et Martin de Barcos", *Chroniques de Port-Royal*, 26-27-28, 1977-1978-1979, p. 14-25. J.L.].

¹⁵ J. Orcibal, *Origines...*, t. III, p. 56-60.

¹⁶ [J. Mesnard, « Martin de Barcos et les disputes internes de Port-Royal », *Chroniques de Port-Royal*, *ibid.*, p. 73-94 (article reproduit dans J. Mesnard, *La culture du XVII^e siècle, Enquêtes et synthèses*, Paris, P.U.F., p. 274-291). Voir aussi la *Correspondance de Martin de Barcos*, éditée et présentée par Lucien Goldmann, Paris, P.U.F., 1956. J.L.].

¹⁷ [Voir Émile Jacques, « Madame de Longueville protectrice de Port-Royal et des jansénistes », *Chroniques de Port-Royal*, 29, 1980, p. 35-83. J.L.].

prendre la tête de l'opposition de la robe aux cardinaux-ministres. Cela lui valut de multiples exils (1631, 1635, 1638), suivis d'emprisonnements à Pierre-Encise, puis à Pignerol, où il mourut en 1645. Son fils aîné, Jean-Jacques, avait à peine trois ans lors de son premier exil et dix-sept à sa mort : est-ce un hasard s'il sacrifia ses gros bénéfices par horreur du Formulaire, s'opposa même au premier Mandement (1661) des grands vicaires et reprocha au peu irénique abbé Guillaume Le Roy les expédients qui lui permettaient de conserver ses prébendes ? La vie tragique de son père n'était sans doute pas étrangère à cet extrémisme¹⁸. Simples exemples qui montrent combien, même après l'excellent colloque sur les abbés de Saint-Cyran, l'« exemple flou » qu'est le jansénisme appelle encore des recherches.

¹⁸ Voir, sur les Barrillon, les Index de Tallemant des Réaux et du cardinal de Retz, ainsi que Jean Mesnard, *Pascal et les Roannez*, Paris, Desclée De Brouwer, 1965. Il a été question du président Barrillon dans les *Origines* (cf. l'Index du t. III), et le nom de son fils Jean-Jacques est souvent cité dans Gérard Namer, *L'abbé Le Roy et ses Amis. Essai sur le Jansénisme extrémiste intra-mondain*, Paris, SEVPEN, 1964 (en voir l'index et le compte-rendu de cet ouvrage par J. Orcibal, dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. LX, 1965, p. 193-196). On notera d'ailleurs que les autres fils du président, l'ambassadeur à Londres, Paul, fort mondain, et même l'évêque de Luçon, Henri, janséniste modéré, eurent des carrières toutes différentes : c'est qu'à la même appartenance sociologique correspondaient des tendances innées opposées ; nous ignorons en outre les « raisons particulières » pour lesquelles l'aîné, Jean-Jacques, resta diacre. [Un autre frère, Antoine, seigneur de Morangis, fut, avec sa femme, l'un des fermes soutiens de Port-Royal. J.L.].